

O B J E T : Aménagement du Boulevard Lancastel
- Autorisation de solliciter par anticipation sur le
programme 1980 un emprunt d'un montant de 4 874 000 F
auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs Et Chers Collègues,

Les travaux d'aménagement du Boulevard Lancastel sont actuellement en cours de finition. Le montant des travaux y compris l'acquisition des terrains s'élève à 34 100 000 F.

Pour couvrir cette dépense la municipalité avait obtenu auprès de différents organismes une subvention de 23 626 000 F. Restait donc à sa charge une somme de 10 474 000 F. Il avait été prévu de couvrir cette somme par un apport en terrain équivalent à 500 000 F et par des emprunts à réaliser sur 1979 et 1980.

Au titre de 1979 un emprunt de 5 100 000 F a été contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Il nous reste donc à mettre en place celui de 4 874 000 F sur 1980.

Je vous demande donc Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, de m'autoriser à contracter par anticipation sur le programme 1980 un emprunt de 4 874 000 F.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

VC - St Denis le 22 Janvier 1980
P/le Prefet, le Secrétaire Général
Signé: B. Baube
Pour Copie Certifiée Conformément
P/le Prefet,
Signé: J. d'acoste